

Résultats du concours de mars

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Or, comme petits salauds, on ne fait pas mieux que les enfants. Ce qui vient de la maison, ce qui sort des mains innocentes et ingénieuses de leurs parents... ça leur fait honte. Explique qui pourra. Ça voudrait vivre des contes de fées, les enfants, ça voudrait esbrouffer le monde. Si encore on m'avait envoyé porter à mon professeur d'écriture une de ces corbeilles d'osier — d'une élégance hôtelière raffinée et inimitable — si j'avais dû porter un de ces paniers de fruits presque irréels (et sans aucun goût) qui font la gloire d'une desserte de restaurant chic... Mais un géranium...

— Tu te rappelles Thélin ?

Thélin, je me rappelle. Je sais maintenant que nous parlons de professeurs. Thélin, c'était le professeur de morale. Ce qu'il nous enseignait avait un certain poids, parce que ce brave homme avait la tête penchée, suite d'une malformation ou d'un muscle rhumatisant. Cette tête penchée lui donnait « bien bonne façon », pour ça oui, rien à redire. Et les enfants sont sensibles à ces notes-là.

Les souvenirs... c'est parfois si tendre, que l'on est forcé d'avoir un parti pris : celui de rire. Sinon, peut-être la gorge parfois se nouerait.

Résultats du concours de mars

Chers motscroisistes,

Comme vous l'avez bien su voir, une méchante petite « case noire » a été inversée un « tantinet » rendant plus difficile la recherche du mot correspondant à « Drôle de guère » ! Toutes nos excuses !

Comme nous l'écrit spirituellement M. R. Badoux de Lovatens : « Un coup d'estoc vers la gauche et la case noire vagabonde, un tantinet trop à droite, reprend sa place au-dessus du pot ! »

Mais ce n'est pas précisément là que nos concurrents ont « fauté ». Beaucoup d'entre eux ont vu dans « et » la réponse à la définition « Prouve qu'on n'avait pas tout dit ». Or c'est « PS » post scriptum (écrit après coup) que portait la grille originale...

Merci de tout cœur à Mme Madeleine Haldi pour sa gentille missive. Nous sommes heureux que les « définitions » de notre ami Elophe l'enchantent...

Elle avoue avoir bien failli s'échouer sur les « dangereuses pierres de touche que sont les » Ecueils » et conclut : « Merci M. Elophe pour notre plaisir à tous ».

Cher M. Robert Porchet, vous ne pouvez garder pour vous l'abonnement... transmissible gagné, pour la bonne raison que les concurrents n'ont droit à nos « Mots croisés » que s'ils sont abonnés ! Nous l'avons répété plusieurs fois déjà.

Et maintenant voici la liste des 12 lauréats du concours de mars :

M. Ernest Aubert, Vallée de Joux.
Nemo, Moudon.
Mme M. Graf, Leysin.
Mme E. Mora-Collet, Frauenfeld.
M. A. Magnin, Montreux.
Mme Lucie Rossier, Villarzel.
Mme A. Cuendet, Clarens.
M. C. Pavillon, Moudon.
Mme Jeanne Paillard, Lausanne.
M. Th. Perrin, Payerne.
M. Armand Duvoisin, Chessel.
M. Alf. Vuillet, Montreux.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 avril 1957, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, à Lausanne.

DONNEZ LA PRÉFÉRENCE

aux annonceurs du

Conteur Romand